

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 41-49

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__41_0

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1924

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JANVIER 1924

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. ANDRÉ LIESSE, PRÉSIDENT SORTANT, ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1924.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1923. — ALLOCUTION DE M. GASTON ROULLEAU, PRÉSIDENT POUR 1924.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. LE D^r LEDÉ : « ÉTUDE STATISTIQUE DE LA PREMIÈRE DENTITION (ODONTIASE OU ODONTECBOLIE) ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE. — ALLOCUTION DE M. ANDRÉ LIESSE, PRÉSIDENT SORTANT, ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT ET DU BUREAU POUR 1924.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. André LIESSE, président, qui prend la parole en ces termes :

« Mes chers Collègues,

« C'est une coutume consacrée — et heureuse d'ailleurs — que le Président de notre Société, dont la fonction annuelle cesse, fasse comme une sorte de bilan général de l'année écoulée — bilan d'ordre scientifique et moral, s'entend, et qui n'empiète pas sur celui que présente, au point de vue financier, notre distingué et dévoué trésorier, M. Lucien PERQUEL.

« C'est par le chapitre — si je puis m'exprimer ainsi — le plus triste de notre passif que je commencerai. Nous avons eu à déplorer, en 1923, la mort d'un trop grand nombre de nos Collègues. Notre liste nécrologique est marquée par le chiffre treize, que les gens superstitieux considèrent comme un chiffre fatidique. Parmi ces Collègues, qui, tous, honoraient notre Société, nous devons rappeler le nom de M. MATRAT qui, pendant de longues années, remplit avec tant de zèle les fonctions de trésorier-archiviste. Permettez-moi, en raison de souvenirs personnels, de rappeler aussi celui de M. Jules DOMERGUE, polémiste plein de talent et d'esprit, avec lequel j'eus assez souvent l'occasion de croiser la plume, voilà de cela bien des années! en un temps loin de nous, alors que l'on discutait les tarifs douaniers de 1892. Il soutenait, à cette époque, les premières attaques d'une politique économique que je com-

battais — et que je combats toujours car elle règne aujourd'hui après des victoires successives. Je crois devoir saluer encore les noms de deux hommes qui, à des titres différents, ont jeté un éclat sur notre Société. Georges PALLAIN, formé à l'école de Léon SAY, fut, pendant plus de vingt ans, le Gouverneur prudent et avisé de la Banque de France. Il possédait une connaissance très avertie des hommes. Il l'avait acquise, au cours de sa carrière, dans le commerce des personnalités de son époque. Ces qualités, si nécessaires à un chef, furent pour lui une aide précieuse pendant la redoutable crise de la guerre. Vilfredo PARETO était un de nos membres correspondants. Savant économiste, universellement connu pour ses travaux, et en particulier pour ses travaux mathématiques appliqués à l'économie politique, qui constituent des essais remarquables par leur ingéniosité; homme aussi de conviction qui, méconnu dans sa patrie, l'Italie, était venu habiter la Suisse, à Lausanne, où il professa dans la chaire qu'avait occupée WALRAS. Il convient de rappeler ici la contribution scientifique que PARETO a apportée, au point de vue statistique, à la recherche de la répartition des revenus, considérée dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire à différentes époques et chez différents peuples. Il a tiré, des éléments statistiques dont il s'est servi, une courbe au sens mathématique du mot, traduction d'une formule à laquelle il est arrivé. Cette étude fort attirante, et poussée aussi loin que l'analyse le permettait, se trouve exposée, avec ses résultats concrets, dans le livre II de son *Cours d'Economie politique* professé à l'Université de Lausanne.

« Mais la mort passe et la vie continue. Ceux qui s'en vont sont remplacés et au delà des vides creusés. Vous avez admis dans la Société, en 1923, 61 membres plus un membre honoraire associé. Ils y apportent la collaboration de leur savoir et de leur expérience.

« Les travaux de notre Société consistent en communications. Elles ont été nombreuses et variées. Sur elles se sont greffées des discussions utiles. Ces communications ont porté sur des sujets actuels — tendance que sait imprimer, avec une connaissance très avertie des besoins de l'opinion, notre Secrétaire général et ami BARRIOL. Il me suffira d'énumérer ces communications pour en rappeler la diversité et l'importance. Toutes ont trait au problème de l'heure présente.

« M. Edmond MICHEL nous a entretenus des « Réparations des Dommages de guerre », thème fertile en aperçus, et fort compliqué car il exige de difficiles approximations auxquelles aidera ce travail. YVES-GUYOT, avec sa maîtrise habituelle, nous a apporté des faits et des chiffres typiques sur « L'Appréciation et la dépréciation de l'or », ensemble de preuves en faveur de la restauration de l'étalon d'or. M. Lucien MARCH a étudié, à l'aide de graphiques composés avec la méthode sûre qui est sa marque, les « Indices du Mouvement général des affaires ». M. le baron MOURRE nous a donné deux intéressantes communications sur les changes et les crises. Puis, M. MARION nous a fait la comparaison des accroissements des différents traitements des fonctionnaires depuis 1914, d'où il ressort que les coefficients d'augmentation ont été particulièrement plus élevés pour la masse des fonctionnaires que pour ceux qui, placés plus haut dans la hiérarchie, ont des responsabilités plus grandes et un savoir plus étendu. C'est un grave problème, au point de vue financier et budgétaire, qu'a abordé M. Jacques FERDINAND-DREYFUS dans sa communication, étudiée et si complète, sur le projet d'assurances sociales. Elle a donné lieu à une discussion animée et profitable. Enfin, M. le Dr FRÉDET, médecin en chef de la Compagnie P.-L.-M., a complété cette communication en faisant passer sous nos yeux au moyen de graphiques les données statistiques sur la « morbidité, le chômage-maladie et la mortalité » établies sur les observations qu'il a faites, avec un prudent esprit scientifique sur le personnel du P.-L.-M., cette étude est précieuse, bien qu'elle résulte d'observations faites dans un milieu spécial, et consiste en une sorte de prélèvement d'échantillon qui, compte tenu du milieu observé, donne de très

utiles renseignements. Et ils servent à montrer les difficultés de pareilles observations lorsqu'on s'attaque à la masse de la population.

« Les graphiques que nous a présentés le D^r FRÉDET ont beaucoup aidé à sa communication. Je me permettrai, à ce propos, d'émettre le vœu que l'on se préoccupe d'avoir les moyens matériels de démonstration permettant de présenter les graphiques et les tableaux, instruments indispensables dans une Société de Statistique. Le Journal de la Société publie, il est vrai, ces communications. C'est assurément un avantage que ne possèdent pas toutes les Sociétés scientifiques; néanmoins, en ce qui regarde les exposés oraux, faits à nos séances, nous sommes actuellement trop pauvres de moyens matériels.

« Je ne voudrais pas oublier de rappeler comme un fait notable la réunion à Bruxelles, à l'automne dernier, de l'Institut international de Statistique. Mon regret de ne pas y assister a été très vif. On y a travaillé, et j'aurais eu grand plaisir d'y applaudir à l'élection, comme Président de cet Institut, de notre Collègue et ami Albert DELATOUR, qui s'est particulièrement occupé, avec une grande activité, de ce groupement scientifique international. Je n'ai pas besoin d'insister sur le caractère de cette élection, si honorable pour la France et pour notre Société.

« La Société a été aussi honorée par les distinctions qui ont été accordées à un grand nombre de ses membres. L'éminent président de la Société Transatlantique, M. DAL PIAZ, a reçu la haute distinction de Grand-Officier de la Légion d'Honneur; M. GUERNAUT, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, a été nommé Commandeur; MM. Paul ÉLBEL, DU VIVIER DE STREEL, le docteur LEDÉ et M. Emile HORN, Officiers; MM. Gaston ALLEMANDET, LACROIX, FRAENKEL, MARIE, Chevaliers, et enfin, nous avons eu le plaisir de féliciter au même titre M. Gaston ROULLEAU, notre Président pour 1924.

« Je n'ai pas besoin de vous apprendre ce qu'est M. ROULLEAU, directeur de la Comptabilité Générale de la Banque de France, où il fut formé aux travaux statistiques dans le Service des Etudes Economiques dont il fut le chef. Vous le connaissez, d'ailleurs, depuis longtemps, car il prend une part active à la vie de la Société en publiant, dans notre Journal, une « Chronique des Banques et des Questions monétaires ». Je tiens aussi à rappeler que voilà bientôt dix ans, en 1914, la Commission de la Société chargée de se prononcer sur le concours pour le prix Emile MERCET, décernait ce prix à M. ROULLEAU pour son étude sur les *Règlements par effets de commerce en France et à l'étranger*, ouvrage très méthodiquement conçu, et dont le développement est conduit avec une grande rigueur d'analyse des documents utilisés. M. Gaston ROULLEAU est un statisticien expérimenté de la statistique financière. En ce moment surtout, où les communications faites à la Société portent principalement sur des questions de cet ordre, nous sommes heureux de posséder, pour les diriger, M. Gaston ROULLEAU.

« Quant à moi, j'ai à vous remercier, en terminant, d'avoir facilité ma tâche, que m'a aidé aussi à remplir notre ami BARRIOL, la Providence de nos Présidents. »

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1923. — ALLOCUTION DE M. GASTON ROULLEAU, PRÉSIDENT POUR 1924.

M. Gaston ROULLEAU, président pour 1924, prend place au fauteuil, et met aux voix le procès-verbal de la séance du 19 décembre 1923. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité. M. le Président s'exprime en ces termes :

« Mes chers Collègues,

« En relisant la liste des Présidents que, depuis près de deux tiers de siècle, s'est donnés la Société de Statistique, celui que désignent vos suffrages, ne peut, en vous adressant ses remerciements, qu'être pénétré de l'honneur qui lui est fait. Le renouvellement annuel que vos statuts vous imposent vous permet quelquefois de faire preuve d'éclectisme, puisqu'au-

jourd'hui vous appelez à succéder à un économiste éminent un des vôtres qui, en cherchant les raisons de votre choix, ne trouve guère, outre une assiduité déjà longue et son attachement à notre Société, que le souvenir des encouragements que vous avez donnés à ses recherches, aux temps déjà lointains d'avant-guerre.

« Que l'heure de ce choix ait pu être hâtée par la décision de notre premier vice-président, aujourd'hui notre Président honoraire, de rester éloigné de la place qui lui revenait si légitimement, vous serez certainement unanimes à le déplorer avec moi, et c'est en votre nom à tous que j'adresse à M. GRUNER, si cruellement frappé dans ses affections, l'expression de notre cordiale sympathie.

« Vous m'appelez à succéder à M. André LIESSE, dont l'enseignement a formé tant d'esprits, et qui, par la parole et par la plume, a tant contribué à la défense des doctrines économiques libérales. J'avoue que, en songeant à la maîtrise avec laquelle mon prédécesseur a dirigé, résumé, et éclairé nos discussions, je ne suis pas sans quelque appréhension et que je ressens combien votre bienveillance me sera nécessaire. Je ne fais que répéter ce que bien d'autres ont dit avant moi, en faisant appel, au seuil de cette année de présidence, à l'amitié et aux conseils de notre cher Secrétaire général; c'est, en quelque sorte, une formule propitiatoire, et des plus efficaces, puisqu'on n'a jamais vu de président dans l'embarras et que, grâce aux sages avis de notre ami BARRIOL, j'espère bien qu'on n'en verra jamais.

« Les sujets de nos travaux, Messieurs, présentent une variété considérable et, à vrai dire, rien de ce qui peut être compté ou mesuré n'est étranger à la statistique. Les données numériques, judicieusement interprétées, fournissent une base solide à des discussions qui, sans leur appui, risqueraient trop souvent de dégénérer en vaines logomachies. Mais ces données numériques subissent aujourd'hui, dans le domaine économique et financier, des variations si brusques et si profondes qu'il ne paraît pas inutile de remonter à la notion fondamentale de mesure de la valeur, et de rechercher si cette assise de l'édifice statistique a bien toute la solidité qu'on lui a jusqu'ici attribuée.

« Dans un temps où les postulats des sciences d'observation les plus précises sont eux-mêmes l'objet de redoutables assauts, alors qu'un si prodigieux ébranlement a secoué le monde depuis dix ans, comment d'ailleurs, ne serions-nous pas amenés à soumettre à un examen nouveau les conceptions qui servent de base à nos raisonnements? Nous avons vu se rompre la régularité et l'harmonie des séries où se traduisait, depuis des dizaines d'années, l'ensemble des faits économiques; les prix des marchandises, les cours des changes, les émissions de billets de banque, les dépenses budgétaires, ont, dans maints pays, dépassé les limites au delà desquelles on ne pouvait croire, il y a dix ans, qu'une organisation quelconque pût subsister.

« Si, dans ces pays, la vie continue quand même, est-ce simplement parce que la solidité des organismes économiques dépasse les prévisions même les plus optimistes, ou bien sommes-nous les victimes d'un mirage? La traduction que notre esprit se donne des phénomènes n'est-elle pas plus inquiétante que les phénomènes eux-mêmes? Les lois économiques, que nous nous efforcions de dégager ou de vérifier par l'observation statistique, ne seraient-elles que d'illusoires relations, et la concordance où nous les avons jusqu'ici trouvées avec les faits ne résulterait-elle que d'une manière toute conventionnelle d'envisager les choses? En d'autres termes, ne serait-ce point qu'il y a, dans l'établissement de nos séries statistiques, dans notre manière de mesurer les valeurs, quelque défaut caché qui rendrait vaine la prétention de les ramener à une unité universelle et indépendante de toutes contingences?

« Recherchons donc la portée exacte du choix d'une unité de valeur, puisque ce choix est à la base de l'énoncé des lois économiques.

« Dans le domaine physique, toute définition d'une unité de mesure comporte à sa base un postulat; il faut bien supposer tacitement, en effet, que l'unité choisie est invariable dans le temps, et c'est là une pure convention, car nous sommes, en vérité, hors d'état de nous en assurer. Nous ne pouvons comparer de façon certaine la longueur de deux objets qu'en les superposant, en constatant la coïncidence de deux sensations visuelles simultanées provenant de ces deux objets, et il faut que cette coïncidence ait lieu à la fois dans l'espace et dans le temps. Hors cela, nous ne pouvons rien affirmer d'après le témoignage de nos sens, qui ne nous mettent en rapport, ni avec le passé, ni avec l'avenir. Sans doute, nous nous rapportons à notre mémoire, et, s'il nous vient quelque scrupule, nous le faisons taire en songeant que rien ne nous permet de supposer un changement quelconque survenu, par exemple, dans cette barre de métal que nous appelons le mètre; mais ne connaissons-nous pas aussi l'imperfection de nos sens et de notre mémoire? Henri POINCARÉ a fait remarquer que si, dans une nuit, toutes les dimensions de l'univers devenaient mille fois plus grandes, nous n'aurions, à notre réveil, aucun moyen de nous en apercevoir. Cela tient précisément à ce que nous ne pouvons, par aucun procédé, amener la coïncidence entre un fragment d'univers du temps présent et un fragment d'univers du temps passé.

« Il nous faut pourtant, sous peine de renoncer à décrire scientifiquement toute succession de phénomènes, établir un lien entre les moments successifs de la durée, et, à défaut de l'observation directe, nous adoptons la convention qui répond le mieux au témoignage de nos sens, à la conception que nous avons de la fidélité de nos souvenirs, en un mot celle qui nous permet d'affirmer la permanence de notre personnalité. Nous décrétons que telle longueur n'a pas varié, parce que, à notre souvenir, nos sens n'ont été à aucun moment affectés par rien qui nous décèle sa variation, et qu'en dehors de cela, rien n'existe pour nous.

« Pas plus que deux longueurs, nous ne pouvons comparer deux masses qui ne se présentent pas simultanément à notre observation : il n'y a pas de balance qui puisse s'équilibrer sous l'action du gramme défini aujourd'hui et du gramme défini hier, si nous n'admettons pas implicitement que celui-ci n'a pas varié. Et, pour la mesure des temps eux-mêmes, il faut bien que les astronomes supposent, sans avoir le moyen de vérifier leur hypothèse, que la durée de la rotation terrestre reste toujours identique à elle-même, que la longueur de tel pendule, que l'élasticité de tel ressort se conservent sans changement. Sans ces diverses conventions, pas de mesure, c'est-à-dire pas de science possible.

« Mais ces postulats indispensables ne sont pas intangibles, et ce qui en montre bien le caractère conventionnel, c'est que les savants sont amenés à en déplacer le support, pour ainsi dire, à mesure que la science progresse. Matérialisé par une règle de métal, le mètre ne paraît plus assez stable; on découvre en lui des causes de variation qu'on n'avait pas d'abord aperçues, et voici les physiciens tout prêts à l'abandonner et à reporter leur postulat d'invariabilité sur la longueur d'une certaine onde lumineuse définie par ses propriétés optiques. Demain, peut-être, quelque phénomène nouveau, qui fera révoquer en doute la constance de cette longueur d'onde, les amènera à rechercher sur un autre terrain l'unité qui leur permettra de mesurer les longueurs de la manière la plus propre à exprimer commodément l'ensemble de nos connaissances. Qu'il s'agisse de longueur, de masse ou de temps, les unités sont destinées à se modifier à mesure que les connaissances s'approfondissent, sans pouvoir jamais atteindre un caractère absolu, car, de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut toujours postuler la permanence, la constance dans le temps de « quelque chose », sans qu'il puisse être jamais possible de la vérifier directement.

« Voilà, certes, un long détour pour revenir à l'examen de l'unité de me-

sure économique, mais cette excursion dans un domaine étranger aux travaux habituels de la Société de Statistique n'était pas inutile; les principes que nous y avons trouvés ont trop de généralité pour ne pas s'appliquer aux phénomènes économiques.

« Si différentes des précédentes que soient les méthodes employées dans ces laboratoires que sont les bureaux de statistique, la même difficulté fondamentale s'élève, en effet, dès qu'on veut parler de mesure, le même postulat s'impose, sans lequel aucune comparaison ne serait féconde, aucune induction possible; il faut admettre *a priori* qu'une certaine unité de valeur reste constante à travers le temps. Pas plus, en effet qu'on ne peut superposer le mètre d'hier au mètre d'aujourd'hui, on ne peut échanger le gramme d'or de 1923 contre le gramme d'or de 1924. C'est que l'échange est un phénomène instantané; c'est une transmission de propriété qui ne peut s'étendre dans la durée, car ni l'un ni l'autre des deux objets échangés ne peut être à la fois la propriété des deux échangistes; il y a un moment, et un seul, où le marché se conclut, où la propriété se transmet, soit que les deux éléments de l'échange fassent aussitôt l'objet d'une tradition réelle, soit que l'un des deux soit représenté par une promesse de le livrer ou une espérance définie de l'obtenir à un terme fixé. Mais si la certitude ou la probabilité bien définie de recevoir un lingot de métal dans l'avenir peut faire l'objet d'un marché et avoir une valeur, le lingot futur, sans promesse ni espérance définie, n'en peut avoir aucune. On ne peut pas plus échanger le lingot d'aujourd'hui contre le souvenir du lingot d'hier qu'on ne peut superposer le mètre de 1924 au souvenir du mètre de 1923.

« Lors donc que l'on adopte pour unité de mesure la valeur d'un kilogramme d'or, d'un hectolitre de blé, d'une journée de travail ou de tout autre objet d'échange, on est contraint d'attacher tacitement par la pensée à cet or, à ce blé, à ce travail, la propriété conventionnelle d'avoir une valeur constante, faute de quoi toute comparaison dans le temps, toute statistique du mouvement des prix demeurerait interdite.

« Mais, pour que ce postulat tacite soit acceptable, il faut que son application nous conduise à la traduction la plus simple des faits économiques observés, à une expression aussi commode que possible du principe de causalité dans les interprétations que nous aurons à donner à ces faits; d'où la nécessité d'un choix rigoureux de notre étalon de valeur. Or, ici, bien des causes étrangères sont susceptibles d'intervenir. Certes, l'étalon qui satisfait aux conditions que je viens d'énoncer est aussi celui qui, donnant le moins d'amplitude aux oscillations de l'ensemble des prix, permet aux phénomènes monétaires de se développer avec un minimum de perturbations, et cela montre combien sont profondes les raisons qui font un bienfait de la stabilité monétaire. Mais l'histoire économique, et surtout celle de ces dernières années, fait voir que cette stabilité est fragile au milieu des tempêtes politiques. Les monnaies qui, il y a dix ans encore, correspondaient le mieux à l'idéal d'un étalon monétaire n'en représentent plus aujourd'hui pour la plupart qu'une image déformée. N'insistons pas ici sur les conséquences, malheureusement trop connues, de cet état de choses; ce sont des faits pathologiques qu'il nous appartient, à nous statisticiens, d'enregistrer et d'analyser. Mais dans cette recherche même, nous rencontrons une difficulté nouvelle, et les statistiques que nous persistons à établir sur la base des monnaies anciennes deviennent d'une lecture difficile; il arrive que les phénomènes s'y superposent et s'y masquent mutuellement. Si nous voulons rendre toute sa clarté à notre analyse, il nous faut renoncer à prendre pour base fondamentale de nos mesures ces unités monétaires désormais instables et fuyantes et nous réfugier sur le terrain solide que la guerre et ses conséquences leur ont fait quitter. La comparaison des valeurs avec celle du kilogramme d'or va sans doute nous fournir l'expression claire et commode que nous recherchons. Le choix de cet étalon présente l'avantage considé-

nable d'attacher l'idée de fixité de valeur à une matière dont toutes les autres propriétés évoquent cette même idée. Il est vrai que la commotion économique a été telle que le pouvoir d'achat de l'or lui-même a subi une diminution notable. Certains économistes, pensant alors que le terrain solide sur lequel ils croyaient avoir transporté leur observatoire n'était plus lui-même qu'un îlot flottant, lentement entraîné à la dérive par le flot, ont voulu chercher ailleurs encore un point de repère, et, faute d'en trouver un convenable dans les objets matériels qui nous entourent, ils l'ont attaché aux besoins eux-mêmes, en prenant pour base un index number fondé sur une consommation moyenne déterminée, c'est-à-dire sur une représentation plus ou moins parfaite des besoins humains pris dans leur ensemble. Mais la conception que se font les hommes des satisfactions qui leur sont nécessaires est elle-même en ce moment bien variable, et l'on peut douter qu'elle fournisse à notre analyse un point d'appui assez solide. Au surplus, la question, sur ce point spécial, a déjà fait l'objet ici même de savantes communications. Ce n'est plus l'heure de rouvrir le débat, d'autant plus qu'il ne peut y avoir d'étalon absolu, pas plus pour les prix que pour l'espace ou le temps.

« Qu'il me suffise aujourd'hui de constater que, si on rapporte les données statistiques à une base de comparaison choisie de manière à donner aux déductions le maximum de sécurité et l'expression la plus conforme aux tendances naturelles de notre esprit, bien des phénomènes qui paraissaient s'obscurcir retrouvent leur limpidité, et les relations révélées ou vérifiées dans le passé par l'observation des faits statistiques gardent toute leur netteté, dès qu'elles ne sont plus troublées par l'intervention de termes parasites. Nous pouvons conserver toute notre confiance dans nos moyens d'investigation, et c'est ce qui me permet, en terminant, d'exprimer, pour le bien général, le vœu de voir les membres de la Société de Statistique lui apporter cette année, comme par le passé, une collaboration éclairée et fructueuse. »

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. VALLET, AF-TALION, Pierre DELATOUR, Charles KAKOSKY, Jean LAURENT, Edmond BENISTI sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. René OLIVREAU, directeur du *Moniteur des Assurances*, 16, rue Milton (IX^e), présenté par MM. Barriol et Porée.

M. Marcel JACOB, licencié ès sciences mathématiques et physiques, commissaire-contrôleur des Sociétés d'assurances au Ministère du Travail, 37, boulevard Garibaldi (XV^e), présenté par MM. Barriol et Porée.

M. Marius-Jules LAMBERT, chef du Bureau de la Statistique municipale à la Préfecture de la Seine, 140, avenue Daumesnil (XII^e), présenté par MM. Cadoux, Barriol et Huber.

M. LANDRY, député, ancien ministre de la Marine, 4, avenue du Square (villa Montmorency) (XVI^e), présenté par MM. Barriol et Simiand.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président dit qu'il a été heureux de relever dans les récentes promotions de la Légion d'Honneur les noms de plusieurs de nos collègues.

MM. Félix SARTIAUX, Emile MAYEN, Marcel LENOIR, Alfred LAMBERT-RIBOT ont été nommés Chevaliers.

M. le Président leur adresse, au nom de la Société, ses plus chaleureuses félicitations.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

BRÉSIL. — *Recensement du Brésil au 1^{er} septembre 1920, Agriculture.*

BULGARIE. — *Statistique agricole pour l'année 1921.*

CHILI. — *Annuaire statistique pour 1922.*

NORVÈGE. — *Le Service vétérinaire et l'inspection des viandes, 1921.* — *Statistique industrielle pour l'année 1921.* — *Mouvement de la population pendant l'année 1920.* — *Statistique de la Navigation de la Norvège pendant l'année 1922.* — *Statistique des mines et usines en Norvège en 1922.* — *Recensement au 1^{er} décembre 1920 : Statistique d'Habitation. Villes.* — *Statistique des banques par actions en 1922.* — *Statistique de l'Instruction Publique pour l'année 1918.* — *Statistique du recrutement pour l'année 1921.* *Appendice : Maladies pendant les exercices.*

RÉPUBLIQUE TCHÉCO-SLOVAQUE. — *Enseignement agricole 1920-1921.* — *Importation dans la circulation libre et exportation de la circulation libre en 1921.* — *Enseignement secondaire 1920-1921.*

M. le Secrétaire général annonce que le Règlement de l'Institut de Statistique a été imprimé et il en met quelques exemplaires à la disposition des membres présents.

COMMUNICATION DE M. LE D^r LEDÉ : « ÉTUDE STATISTIQUE DE LA PREMIÈRE DENTITION (ODONTIASIE OU ODONTECBOLIE) ».

M. le Président donne la parole à M. le docteur LEDÉ pour le développement de sa communication, laquelle sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Dans un historique succinct, l'auteur indique la genèse de la question et énumère les documents statistiques ou scientifiques et il en constitue un tableau d'odontiasie suivant les différents auteurs.

M. LEDÉ, pendant vingt-six années consécutives (1885-1910) a observé dans son inspection médicale des enfants du premier âge et noté sur les fiches individuelles de chaque enfant, l'âge de l'enfant au moment de la percée de chaque dent et le mois de l'année où cette odontiasie se produisait. Son étude est basée sur 4.495 enfants placés en élevage mercenaire et 751 enfants d'éleveuses au sein, soit 5.246 enfants. Mais le mouvement d'instabilité des enfants placés en élevage mercenaire est constant et 77 % des enfants ont été repris avant d'avoir atteint la limite d'âge de deux ans et 9,89 % sont décédés, les uns et les autres disparus de l'observation trop souvent avant toute odontiasie; 13 % des enfants ont atteint la limite d'âge chez leurs éleveuses. De plus, les différentes fiches concernant un même enfant confié à plusieurs éleveuses consécutives ont été réduites à une unique fiche individuelle. Toutes ces circonstances diminuent d'autant le nombre précédemment indiqué et le nombre de fiches individuelles valables pour les nourrissons ne s'élève qu'à 2.161, qui, en ajoutant les 751 fiches des enfants des éleveuses, donne un total de 3.012 observations d'enfants âgés de moins de deux ans.

L'étude du docteur LEDÉ n'intéresse que seize des dents de la première odontiasie, les quatre dernières n'apparaissant qu'après l'âge de deux ans. De même, en raison de la limitation de ce compte rendu, il y a lieu de se limiter ici à l'odontiasie de la première dent dans chacun des groupes d'enfants observés.

1° Les enfants des éleveuses au sein, élevés par leurs mères sans présence d'un frère de lait, ont leur première odontiasie, statistiquement établie, à 7 mois 19 jours;

2° Mais si l'enfant de l'éleveuse a un concurrent dans le lait de sa mère, cet enfant n'aura sa première dent qu'à 8 mois 8 jours;

3° Le nourrisson au sein avec présence de l'enfant de son éleveuse n'aura sa première odontiasse qu'à 9 mois;

4° Et si le nourrisson est soumis à l'élevage artificiel, la première odontiasse ne se manifestera qu'à 9 mois 24 jours.

Le quotient général de cette première odontiasse sera de 8 mois 4 jours.

Ce sont là des résultats statistiques dont l'interprétation pourra diverger si on accepte l'observation limitée à un petit groupe ou même à une famille. L'auteur a, en effet, observé que cette première odontiasse peut évoluer entre l'âge de quatre mois et demi (proxima) et dix-huit mois et demi (ultima); mais il a retranché ces observations limitées à un nombre restreint, car ces odontiasse dépendent de facteurs sociaux (labeur ou repos de la femme enceinte, gémellité et ordre de naissance, âge de l'enfant au moment de son placement en élevage mercenaire) et médicaux (diathèses, ascendantes ou acquises, durée de la gestation avec poids à la naissance; mode d'alimentation employé dès la naissance, etc...).

L'élevage artificiel a un retentissement sur l'enfant suivant le moment où il est confié à une éleveuse mercenaire. Un enfant nouveau-né, confié à une éleveuse habitant la même commune que les parents, n'a sa première odontiasse qu'à l'âge de neuf mois, quoiqu'il puisse être fréquemment visité par ses parents alors que l'enfant de Paris, placé après son premier mois de vie accompli, a sa première dent à 8 mois et demi et que l'enfant né dans un département autre que celui de la Seine, et placé dans une commune de la Seine n'a sa première odontiasse qu'à plus de 9 mois et demi.

Contrairement à tous les dictons et à tous les préjugés, la première dent apparaît à droite et non à gauche et toutes les dents ont leur odontiasse aussi bien pendant les saisons froides et tempérées (47 %) que pendant les saisons chaudes (53 %) et les filles n'ont pas une notable priorité dentaire sur les garçons.

L'étude se continue par l'odontiasse des quinze autres dents et se termine par un tableau récapitulatif indiquant l'âge des enfants lors de l'odontiasse de chacune des seize premières dents faisant l'objet des travaux statistiques du docteur Fernand LEDÉ et par le cycle d'odontiasse de la première dentition dont la débutante est l'incisive prémédiale inférieure droite.

M. le Président remercie M. le docteur LEDÉ de son intéressante communication et demande à ses collègues si l'un d'eux a des observations à présenter au sujet de la communication qu'il vient d'entendre.

M. BONNARD indique que l'étude statistique à laquelle s'est livré le docteur LEDÉ sur les enfants en bas âge pourrait être avantageusement remplacée au tout au moins complétée par une étude analogue sur les animaux, pour lesquels le nombre d'observations est pour ainsi dire illimité.

M. le docteur LEDÉ fait remarquer, en réponse, que la mise en observation de jeunes têtes de bétail serait, certes, fort aisée, mais que cet autre travail ne remplacerait pas le sien, qui avait principalement pour but de montrer que la remise d'enfants trop jeunes à des nourrices ayant eu leur propre enfant depuis moins de quatre mois, avait une influence déplorable sur le développement du jeune organisme, ce qu'on pourrait prouver par un retard important dans la percée des dents.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
G. ROULLEAU.